



Comité de défense des
Hôpitaux publics de Dole

Info-flash

N°22 - 26 avril 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

INVESTISSEMENTS HOSPITALIERS : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE, UNE URGENCE DE PROXIMITÉ !

La mobilisation des personnels hospitaliers et de la population pour l'hôpital public, débutée avant la pandémie de COVID a été telle que le gouvernement a été obligé d'annoncer, outre les bien insuffisantes revalorisations des salaires des personnels, un plan d'investissement pour les hôpitaux. Relativisons déjà l'ampleur des annonces globales. Le chiffre qui pourrait paraître énorme de 19 milliards d'euro sur 10 ans représente en fait, de l'ordre de 1% par an des dépenses d'assurance maladie. Le gouvernement annonce un changement de méthode pour définir les orientations stratégiques en terme d'investissements en santé en mettant en place le conseil national de l'investissement en santé où l'on cherche la place des citoyens. **La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité exige un véritable débat démocratique associant usagers, élus et personnels de santé pour un plan d'investissement dans l'hôpital public assurant l'accès aux soins de toutes et tous dans la qualité, ce qui nécessite modernisation et proximité.** Elle souligne également qu'il ne suffit pas d'annuler des suppressions d'emplois. Il faut aussi les pourvoir : cela nécessite une augmentation du nombre de professionnels formés, leur juste répartition sur l'ensemble du territoire et des conditions de travail dignes .



L'AGENCE REGIONALE DE SANTE PUBLIE LA REPARTITION DES « INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN »

Ces crédits, répartis par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté entre tous les établissements de santé de la région, **qu'ils soient publics ou privés**, sont appelés à financer l'achat de petit matériel, d'équipements courants en 2021. Sur les 31 millions d'euros répartis, le groupe SANTELYS recevra 70 000 € pour ouvrir des lits de dialyse privés à l'hôpital de Lons .

Les hôpitaux de Dole se voient attribuer :

- 1 210 700 € pour l'hôpital Pasteur
- 1 031 800 € pour le CHS St Ylie

Il ne s'agit là que d'une partie du plan de relance qui devrait apporter 737 millions d'€ dans les caisses de l'ARS Bourgogne-Franche Comté.

50 MILLIONS POUR L'HOPITAL PASTEUR : CHICHE !

La cour régionale des comptes avait chiffré à 30 millions minimum les besoins de l'hôpital Pasteur, notamment pour la réfection et l'isolation des façades de l'hôpital. Le directeur de l'hôpital et le maire de Dole chiffreront maintenant les besoins à 50 millions. Sans faire de surenchère, il est indispensable pour cet hôpital d'obtenir les moyens **en investissement ET en personnel** pour

- **le maintien de toutes les activités de chirurgie notamment la chirurgie conventionnelle indispensable au fonctionnement de la maternité, aux opérations d'urgences et aux opérations simples programmées comme les appendicites, fractures, etc...**

- la réouverture du service de réanimation
- le développement du service dialyse de 12 à 16 postes
- la rénovation des façades et des toits.
- et toute amélioration de l'accueil des patients.

Cela passe par des investissements mais aussi un autre financement de l'hôpital, qui ne soit plus basé sur la rentabilité (par la T2A) mais sur l'humain et qui crée les conditions des recrutements nécessaires et du maintien dans de bonnes conditions des personnels soignants.



CE QUE JE PEUX FAIRE CETTE SEMAINE :

Diffuser ce bulletin—Payer votre cotisation—soutenir le comité de Ste Affrique(voir mail)

A la semaine prochaine !